



# PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

## ADOPTÉ LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### DU 17 MAI 2021

La Communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires de par la loi mais aussi de compétences optionnelles et facultatives. Ces compétences ont évolué depuis la création de la communauté et continueront à évoluer en fonction des évolutions législatives et d'éventuels transferts volontaires de compétence.

A chaque étape (perte ou gain de compétences), les élus ont toujours pris en compte l'équité territoriale entre les communes. Cette volonté sera poursuivie.

Les élus communautaires et municipaux sont systématiquement consultés et s'expriment via le vote au sein du Conseil communautaire sur ces décisions structurelles (y compris la CLECT sur les thématiques de financement actualisées annuellement).

## L'Agglo intervient au quotidien



## UN PLAN PLURIANNUEL AU SERVICE DU PROJET POLITIQUE

Entre 2019 et 2020, pendant près d'un an de concertation, 4 000 contributeurs (habitants, acteurs associatifs, économiques, élus, agents, membres du Conseil de développement ...) se sont mobilisés pour dessiner collectivement la vision d'avenir de notre territoire pour les dix prochaines années. Aujourd'hui, notre projet Destination 2030 est né et a fait émerger une ambition forte pour notre territoire.



Adopté à l'unanimité par le Conseil communautaire le 16 décembre 2019, le projet de territoire est construit autour de 5 grandes orientations :

- une agglo qui se développe dans les limites de ses ressources ;
- une agglo qui garantit la vitalité des communes et des quartiers ;
- une agglo qui accompagne tous les âges de la vie ;
- une agglo qui encourage l'émancipation de chacun et le bien-vivre pour tous ;
- une agglo qui innove et coopère pour l'économie et l'emploi.

Un document ressource pour un projet vivant : si les élus ont choisi d'accélérer des chantiers prioritaires à engager sur le territoire, l'importante mobilisation a fait naître des leviers d'action qui pourront servir le projet. Ce projet constitue un document ressource pour inscrire l'action de l'agglomération et de ses partenaires. Il a vocation à être un document vivant, ajusté et enrichi au gré de nouveaux besoins et d'opportunités. Chaque année, un point d'étape sur les actions engagées est partagé auprès de la population et des communes. Il appartient à chacun et chacune d'entre nous d'y prendre part !

Le plan pluriannuel d'investissement traduit ces actions tout au long du mandat et s'adapte également chaque année aux orientations de Destination 2030.



## UN PLAN QUI INTÈGRE LES ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

### Modification en 2021

Le nouveau mandat 2020 - 2026 a permis aux élus de questionner le pacte de fusion établi en 2017. De nouveaux équipements seront donc déclarés d'intérêt communautaire d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Pour répondre à ces nouveaux enjeux au long du mandat, le Plan pluriannuel d'investissement s'adaptera également pour pouvoir intégrer ces nouveaux équipements.

### Quels sont ces nouveaux équipements ?

Sont d'intérêt communautaire les équipements culturels et sportifs qui :

- s'inscrivent dans un maillage et une cohérence territoriale (cohérence d'agglomération),
- présentent un caractère structurant,
- contribuent à l'attractivité du territoire,
- s'intègrent dans un réseau d'équipements existants inscrit dans le projet d'agglomération.

Concrètement, il s'agit des **équipements culturels** suivants :

- Le Musée de l'Hôtel-Dieu à Château-Thierry ;
- Le Musée de la Mémoire de Belleau 1914-1918 à Belleau ;
- La Maison de Camille et Paul Claudel à Villeneuve-sur-Fère ;
- La salle intercommunale à Condé-en-Brie ;
- L'Espace culturel Raymond Commun à Brasles ;
- L'Espace Louvroy à Neuilly-Saint-Front ;
- Le Centre culturel Camille Claudel dont l'école de musique à Fère-en-Tardenois et l'antenne de Neuilly-Saint-Front ;
- Les écoles de musique de Condé-en-Brie et de Château-Thierry ;

Il s'agit des **équipements sportifs** suivants :

- Les terrains et les vestiaires de rugby « Paul Quilghini » à Nogentel ;
- Le Stade « Maurice Lecocq » à Fère-en-Tardenois ;
- La Halle des sports à Fère-en-Tardenois ;
- Le Gymnase à Courtemont-Varennes ;
- Le Centre aquatique « Citélium » à Château-Thierry ;
- Le Gymnase nautique à Château-Thierry ;
- La construction d'un nouvel équipement sportif à Fère-en-Tardenois ;
- La construction d'un pôle de loisirs communautaire comprenant un mur d'escalade à Château-Thierry.

En matière d'**action sociale** :

- Les maisons de santé de Jaulgonne et Condé-en-Brie, anciens équipements communautarisés sont toujours reconnues d'intérêt communautaire ;
- Les maisons de santé pluriprofessionnelles labellisées publiques de Fère en Tardenois, Château-Thierry et Neuilly-Saint-Front deviendront d'intérêt communautaire, dans l'objectif de construire un maillage et un projet local de santé territorial cohérent ;
- Les actions de sensibilisation, de lutte contre l'isolement et la perte d'autonomie à l'échelle communautaire restent également d'intérêt communautaire.
- L'Établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD), réparti sur 5 sites : Barzy-sur-Marne, Condé-en-Brie, Courtemont-Varennes, Marchais-en-Brie, Trélou-sur-Marne et devenu EPMS au 1<sup>er</sup> janvier 2020, également.

## UNE AGGLO QUI SE DÉVELOPPE DANS LES LIMITES DE SES RESSOURCES

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	montant TTC
<b>BUDGET PRINCIPAL Plan Pluri-annuel d'investissement 2021-2026</b>	<b>9 540 448 €</b>	<b>10 272 448 €</b>	<b>9 720 238 €</b>	<b>7 347 820 €</b>	<b>6 854 200 €</b>	<b>5 594 000 €</b>	<b>49 329 154 €</b>
<b>Une agglo qui se développe dans la limite de ses ressources</b>	<b>2 847 700 €</b>	<b>2 164 600 €</b>	<b>2 624 100 €</b>	<b>2 740 400 €</b>	<b>3 300 000 €</b>	<b>2 500 000 €</b>	<b>16 176 800 €</b>
Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat à forte ambition environnementale	100 000 €	200 400 €	200 400 €	200 400 €	0 €	0 €	701 200 €
Révision du Règlement Local de Publicité de Château-Thierry	30 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	30 000 €
Mise en place de la redevance incitative (adaptation des bacs, déploiement des points d'apports volontaires, etc.)	1 310 000 €	616 800 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 926 800 €
Mise aux normes et optimisation des déchèteries	570 000 €	200 000 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €	820 000 €
Cuisine centrale d'agglomération au service de la restauration collective et structuration des filières d'approvisionnement	0 €	70 000 €	120 000 €	600 000 €	2 800 000 €	2 000 000 €	5 590 000 €
Etude de faisabilité pour une restauration collective durable sur le Sud de l'Aisne dans le cadre du Projet Alimentaire du Territoire	0 €	70 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	70 000 €
Conception et réalisation du projet de cuisine centrale	0 €	0 €	120 000 €	600 000 €	2 800 000 €	2 000 000 €	5 520 000 €
Accompagnement des agriculteurs vers une production agricole à bas niveau d'intrant	105 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	105 000 €
Etude érosion-ruissellement sur l'Ourcq amont	105 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	105 000 €
Plan de réduction des consommations d'énergie de l'Agglomération	315 000 €	440 000 €	440 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	1 795 000 €
Rénover l'étanchéité et l'isolation du centre Culturel Camille Claudel, du gymnase de Fère-en-Tardenois	267 000 €	240 000 €	240 000 €	0 €	0 €	0 €	747 000 €
Restauration de la toiture de Camille Claudel	252 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	252 000 €
Réfection de la toiture de l'ancienne Halle des sports de Fère-en-Tardenois	15 000 €	240 000 €	240 000 €	0 €	0 €	0 €	495 000 €
Elaborer un diagnostic énergétique exhaustif des bâtiments de l'Agglomération	48 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	48 000 €
Actions sur le patrimoine communautaire en faveur des économies d'énergie	0 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	1 000 000 €
Reconversion d'un site en base logistique mutualisée (dépôt de bus, service de collecte et services techniques de l'Agglomération)	60 000 €	120 000 €	1 440 000 €	1 440 000 €	0 €	0 €	3 060 000 €
Etude	60 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	60 000 €
Travaux (acquisition/réhabilitation)	0 €	120 000 €	1 440 000 €	1 440 000 €	0 €	0 €	3 000 000 €
Programme de travaux dans le cadre de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	1 800 000 €
Schéma directeur/Part Pluvial (remboursement au budget annexe)	25 200 €	90 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	115 200 €
Atlas de la biodiversité/Plan d'actions	32 500 €	127 400 €	73 700 €	0 €	0 €	0 €	233 600 €

## UNE AGGLO QUI GARANTIT LA VITALITÉ DES COMMUNES ET DES QUARTIERS

	1 403 948 €	1 061 848 €	1 672 138 €	1 513 420 €	1 436 200 €	730 000 €	7 817 554 €
<b>Une agglo qui garantit la vitalité des communes et des quartiers</b>	<b>1 403 948 €</b>	<b>1 061 848 €</b>	<b>1 672 138 €</b>	<b>1 513 420 €</b>	<b>1 436 200 €</b>	<b>730 000 €</b>	<b>7 817 554 €</b>
Soutien aux propriétaires fonciers dans le renouvellement urbain et la réhabilitation du bâti des centres-bourgs anciens	258 948 €	298 848 €	324 138 €	165 420 €	148 200 €	42 000 €	1 237 554 €
OPAH-RU sur le centre-ville de Château-Thierry	105 948 €	105 948 €	99 948 €	0 €	0 €	0 €	311 844 €
Suivi animation	47 028 €	47 028 €	47 028 €	0 €	0 €	0 €	141 084 €
Aidesaux propriétaires	58 920 €	58 920 €	52 920 €	0 €	0 €	0 €	170 760 €
OPAH-RU sur les centres-bourgs de Neuilly-Saint-Front, Fère-en-Tardenois et Condé-en-Brie	73 800 €	113 700 €	144 990 €	123 420 €	106 200 €	0 €	562 110 €
Suivi animation	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	0 €	300 000 €
Aidesaux propriétaires	7 800 €	46 500 €	75 390 €	55 020 €	36 600 €	0 €	221 310 €
Primessortiedevacance	6 000 €	7 200 €	9 600 €	8 400 €	9 600 €	0 €	40 800 €
PIG (abondement de la CARCT au PIG départemental pendant 3 ans)	37 200 €	37 200 €	37 200 €	0 €	0 €	0 €	111 600 €
Périls (projet de convention en cours d'écriture pour ce qui concerne les dépenses de mise en sécurité)	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	252 000 €
Proposer une offre de logements « Résidence premier emploi » aux stagiaires et jeunes actifs	36 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	36 000 €
Etude d'opportunité Résidence Stagiaire/Premier Emploi	36 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	36 000 €
Offre de logements Stagiaire/Premier Emploi	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Plan de transition numérique de l'administration	500 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €	1 200 000 €
optimisation du Système Informatique (SI)							
mise en place de logiciels dédiés à la prospection financière, à la gestion de données, etc, dématérialisation, etc.							
production et structuration des données, partage de données, mise en place d'un système d'information géographique (SIG)							
Déploiement de la fibre	503 000 €	503 000 €	503 000 €	503 000 €	503 000 €	503 000 €	3 018 000 €
Réponse aux besoins spécifiques d'accueil des gens du voyage et de la sédentarisation	36 000 €	60 000 €	660 000 €	660 000 €	600 000 €	0 €	2 016 000 €
Soutien aux projets d'amélioration de la desserte ferroviaire	70 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	70 000 €
Evolution du site de l'Aiguillage (aménagement du Patio, extension, etc.)	0 €	60 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	240 000 €

## UNE AGGLO QUI ACCOMPAGNE TOUS LES ÂGES DE LA VIE ET ENCOURAGE L'ÉMANCIPATION DE CHACUN ET LE BIEN ÊTRE POUR TOUS

Une agglo qui accompagne tous les âges de la vie	89 200 €	924 000 €	1 504 000 €	1 424 000 €	424 000 €	424 000 €	4 789 200 €
<b>Projet de reconstruction d'une nouvelle Structure Multi-Accueil (SMA), en remplacement de la Maison des Tout-Petits</b>	<b>25 200 €</b>	<b>500 000 €</b>	<b>1 080 000 €</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 605 200 €</b>
Etude de faisabilité	25 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	25 200 €
Travaux	0 €	500 000 €	1 080 000 €	1 000 000 €	0 €	0 €	2 580 000 €
<b>Maisons de santé labellisées : INTERÊT COMMUNAUTAIRE</b>	<b>40 000 €</b>	<b>400 000 €</b>	<b>400 000 €</b>	<b>400 000 €</b>	<b>400 000 €</b>	<b>400 000 €</b>	<b>2 040 000 €</b>
Acquisition de véhicules pour les agents du service d'aide à domicile	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	144 000 €
<b>Une agglo qui encourage l'émancipation de chacun et le bien-vivre pour tous</b>	<b>2 253 000 €</b>	<b>3 582 000 €</b>	<b>1 740 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>7 575 000 €</b>
<b>Equipements sportifs</b>	<b>1 325 000 €</b>	<b>1 578 000 €</b>	<b>240 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 143 000 €</b>
Construction du bâtiment club house du club de tennis de Fère-en-Tardenois – Bâtiment Bois et ANC	85 000 €	66 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	151 000 €
Construction d'un équipement sportif à Fère-en-Tardenois et restauration des couloirs d'athlétisme	1 240 000 €	1 512 000 €	240 000 €	0 €	0 €	0 €	2 992 000 €
<b>Construction d'un équipement sportif lié à l'escalade: INTERET COMMUNAUTAIRE</b>	<b>0 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>725 000 €</b>	<b>725 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 500 000 €</b>
<b>Aménagements des sites sportifs (matériel...)</b>	<b>190 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>190 000 €</b>
Modification du ponton du gymnase nautique pour permettre la mise à l'eau d'un Dragon Boat et sécurisation du site de stockage et stade de condé	190 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	190 000 €
<b>Equipements culturels</b>	<b>570 000 €</b>	<b>1 644 000 €</b>	<b>1 140 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 354 000 €</b>
<b>Aménagement des musées</b>	<b>450 000 €</b>	<b>1 284 000 €</b>	<b>1 140 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 874 000 €</b>
Rénovation de la façade de la bibliothèque de l'Hôtel Dieu, réhabilitation de la bibliothèque et peinture des grilles	410 000 €	144 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	554 000 €
Travaux de fondations de l'Hôtel Dieu	40 000 €	1 140 000 €	1 140 000 €	0 €	0 €	0 €	2 320 000 €
<b>Aménagements des écoles de musique : INTERÊT COMMUNAUTAIRE</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Rénovation de l'Espace Louvroy	120 000 €	360 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	480 000 €
Reconstruction de la caserne SDIS	48 000 €	360 000 €	360 000 €	0 €	0 €	0 €	768 000 €
Révision des Sites Patrimoniaux Remarquables de Château-Thierry et de Condé-en-Brie	120 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	120 000 €

## UNE AGGLO QUI INNOVE ET COOPÈRE POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Une agglo qui innove et coopère pour l'économie et l'emploi	1 966 600 €	1 500 000 €	1 140 000 €	630 000 €	654 000 €	900 000 €	6 790 600 €
<b>Amélioration des zones d'activités existantes et développement de nouvelles zones</b>	<b>1 927 000 €</b>	<b>1 140 000 €</b>	<b>300 000 €</b>	<b>630 000 €</b>	<b>654 000 €</b>	<b>900 000 €</b>	<b>5 551 000 €</b>
Schéma stratégique des zones d'activités et étude échangeur	228 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	228 000 €
<b>Aménagement de la zone d'activités de l'Omois terrains CD</b>	<b>864 000 €</b>	<b>180 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 044 000 €</b>
Acquisition du foncier	564 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	564 000 €
Travaux de viabilisation	300 000 €	180 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	480 000 €
<b>Extension de la zone d'activités de l'Omois (Omois Ouest-FM) -travaux de viabilisation et fonds de compensation territorial</b>	<b>360 000 €</b>	<b>840 000 €</b>	<b>180 000 €</b>	<b>180 000 €</b>	<b>204 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 764 000 €</b>
Travaux de viabilisation	360 000 €	840 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 200 000 €
Fonds de compensation territorial	0 €	0 €	180 000 €	180 000 €	204 000 €	0 €	564 000 €
<b>Extension de la zone d'activités de l'Omois (Omois Est)</b>	<b>475 000 €</b>	<b>120 000 €</b>	<b>120 000 €</b>	<b>450 000 €</b>	<b>450 000 €</b>	<b>900 000 €</b>	<b>2 515 000 €</b>
Acquisition du foncier	475 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	475 000 €
Travaux de viabilisation de la zone	0 €	120 000 €	120 000 €	450 000 €	450 000 €	900 000 €	2 040 000 €
Labellisation d'une zone d'activités démonstrateur Rev3	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Création d'une pépinière ou hôtel d'entreprises</b>	<b>39 600 €</b>	<b>360 000 €</b>	<b>840 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 239 600 €</b>
Etude pour la création d'une pépinière	39 600 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	39 600 €
Projet de pépinière d'entreprises	0 €	360 000 €	840 000 €	0 €	0 €	0 €	1 200 000 €

## ACTIONS TRANSVERSALES

Actions transversales	980 000 €	1 040 000 €	1 040 000 €	1 040 000 €	1 040 000 €	1 040 000 €	6 180 000 €
<b>Fonds de concours aux communes</b>	<b>500 000 €</b>	<b>3 000 000 €</b>					
<b>Entretien, maintenance et sécurité des bâtiments communautaires</b>	<b>240 000 €</b>	<b>300 000 €</b>	<b>1 740 000 €</b>				
Entretien des bâtiments communautaires (peinture grille Maison Claudel, voirie Erochoix, façade et volets du bâtiment communautaire à NSF, ...)	175 200 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	1 675 200 €
<b>Sécurisation des musées et des œuvres</b>	<b>64 800 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>64 800 €</b>
Etude de sécurisation	64 800 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	64 800 €
Travaux de sécurisation	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Equipements divers (véhicules, petits matériels, etc.)</b>	<b>240 000 €</b>	<b>1 440 000 €</b>					
Acquisition de matériel pour la programmation culturelle de l'Agglomération	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Aménagement et équipement des sites sportifs de l'Agglo	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Acquisitions de véhicules électriques	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Aménagement des postes de travail	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Equipements et matériel des moyens généraux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Matériel de secourisme	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Camion, remorque de portage	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €



## CONTACTS

### Siège

#### L'Aiguillage

2, avenue Ernest Couvrecelle

02400 Étampes-sur-Marne

03 23 69 75 41



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Adresse : L'Aiguillage - 2, avenue Ernest Couvrecelle 02400 Étampes-sur-Marne

Site web : [www.carct.fr](http://www.carct.fr)

 @agglregionchateauthierry

 @CARCThierry